



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 108489

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité de mettre l'entreprise au coeur de la société. À cet effet, elle propose de permettre aux seniors volontaires de consacrer, avec l'accord de l'entreprise bénéficiant d'allègements de charges, une partie de leur temps à la promotion de leur secteur d'activité auprès des étudiants de leur filière. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pour objectif d'améliorer les relations entre le milieu scolaire ou universitaire et le monde des entreprises, une grande part des jeunes ayant des difficultés d'insertion même après des études supérieures tandis que de nombreuses entreprises ne trouvent pas des jeunes actifs préparés aux emplois qu'elles offrent. Les raisons de cette situation, profondes et anciennes, ont fait l'objet de nombreuses études résumées dans le rapport de la commission du débat national université-emploi remis le 25 octobre 2006 au Premier ministre. La commission avait recueilli de nombreux avis, dont ceux de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Ainsi que l'a déclaré le Premier ministre, les recommandations de ce rapport seront rapidement mises en oeuvre par le délégué interministériel à l'orientation, dont la fonction a été créée à la fin du premier semestre 2006. Le ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, participant à cette démarche, ne manquera pas de faire connaître aux instances appropriées les propositions positives formulées par les employeurs et leurs représentants.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108489

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11241

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 617